LE PARCOURS POUR VALORISER VOS ACQUIS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELS

VAE

Je suis un candidat ayant au moins **1 an d'expérience professionnelle** (salariée, non salariée ou bénévole)



1

Je m'informe sur mon projet VAE :

Besoin d'une **qualification reconnue** sur le marché du travail ?
Validation d'un diplôme via la VAE ?

2

Je dépose **une pré-candidature VAE** sur formation.continue@scfc.parisdescartes.fr et j'obtiens un avis favorable de la **Commission pédagogique**



3

Nous vous guidons dans votre recherche de **financement** puis nous vous accompagnons pour la **rédaction de votre dossier**

4

Vous soutenez votre dossier et obtenez la **validation totale de votre diplôme**



5

Non validation des modules manquants suite à la **deuxième soutenance** avec le jury

VALIDATION TOTALE

Félicitation !
Vous obtenez votre diplôme

VALIDATION PARTIELLE

Les blocs de compétences acquis sont valables tant que le diplôme existe

SANS VALIDATION